



PLUS QUE JAMAIS,
LUTTONS ENSEMBLE POUR CHANGER LE MONDE !

DROIT A L'EAU : QUELLES ACTIONS ET REVENDEICATIONS POUR DEMAIN



Lors de l'Assemblée Générale d'Emmaüs International de 2003, le mouvement a dénoncé la privatisation de l'eau et d'autres services de base essentiels à la santé et à l'éducation, et appelé à défendre activement ces droits. En 2006, l'idée s'est concrétisée, Emmaüs International a initié un programme collectif d'accès à l'eau sur le lac Nokoué au Sud du Bénin (Afrique). Les habitants, par le biais du groupe Emmaüs local, ont interpellé notre Mouvement face à un constat accablant : seuls 10% des 70 000 habitants du lac Nokoué avaient accès à l'eau potable et 2% à l'assainissement. Ensemble, ils ont lancé le Projet Citoyens Solidaires pour l'Eau à Nokoué (PCSEN). Cette action visait non seulement l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous les habitants du lac, mais aussi la création d'une association des usagers pour une gestion publique et citoyenne des infrastructures. L'ambition politique du projet consistait à ce que la conquête du droit à l'eau apporte aux habitants la conscience de la légitimité à revendiquer l'accès à leurs droits fondamentaux.

I. POURQUOI CE DOCUMENT, COMMENT A-T-IL ETE PRODUIT ?

En 2017, le Mouvement a décidé de lancer une capitalisation pour faire un état des lieux du PCSEN, analyser comment cette expérience pilote a permis ou non aux plus exclu-e-s de se mobiliser pour accéder à leurs droits, notamment leur droit à l'eau, et aussi comment le Mouvement souhaite s'appuyer sur cette expérience pour construire une parole politique plus collective et internationale sur le droit à l'eau.

II. A QUEL DEBAT DE L'AM FAIT-IL REFERENCE ?

Ce document est destiné à vous aider à préparer le débat suivant, tel que proposé dans le Rapport d'orientation 2021-2025 que vous avez reçu :

Sujet n°4 : Pourquoi, comment agir et interpeller collectivement ?

Comment nos actions collectives nous ont permis de nous attaquer aux causes de la pauvreté ?
Comment aller plus loin et porter nos revendications pour interpeller?
Dans quelles luttes le mouvement devrait s'engager demain face aux défis démocratiques mais aussi écologiques, face à l'aggravation des inégalités et aux formes de racisme qui s'expriment notamment envers les migrant.e.s ?





III. PRESENTATION DU DOCUMENT

1. Analyse

L'un des objectifs prioritaires des actions pilotes d'Emmaüs international est de permettre aux plus exclu-e-s de réfléchir, s'organiser et co-construire eux-mêmes un dispositif pour se réappropriier leurs droits. Dans le cas du PCSEN, il n'est pas question d'une rareté de l'eau mais d'un problème d'accès, de potabilisation, d'assainissement et de gestion de l'eau du lac Nokoué. L'inexistence de toilettes dans les maisons, le rejet des cadavres des animaux et des ordures engendrent une très forte pollution de l'eau.

Le projet en lui-même est issu d'une demande de la population : une association de pêcheurs, Sonagnon, s'est tournée vers le groupe local Emmaüs Pahou qui a ensuite porté le projet auprès d'Emmaüs international. Il a connu une première phase ayant pour cible 2 sites pilotes aux abords du lac Nokoué au Bénin (Ahomey-Gblon et Gbessou) dont les expériences concluantes ont donné lieu à une seconde phase ayant pour cible 7 sites de la commune de Sô-Ava. Les actions du PCSEN, se sont déclinées autour de quatre activités principales :

- Accès à l'eau potable
- Accès à l'Assainissement
- Promotion de l'hygiène
- Renforcement de capacités

Le PCSEN a eu des impacts très positifs pour la population concernée. En 2011, 10% de la population des 7 localités étaient desservies en eau potable. Le projet a porté ce taux de desserte à 61%. Il a également permis de doter les populations des 7 sites de 84 blocs sanitaires soit 336 cabines de latrine, ce qui a entraîné un recul de maladies très prégnantes auparavant.

La capitalisation réalisée en 2018 relève plusieurs forces du projet. Cette expérience pilote a renforcé le pouvoir d'agir des habitant.e.s du lac sous différents aspects. Le PCSEN dépasse le cadre de la seule question de l'accès à l'eau pour se concentrer plus largement sur le pouvoir des populations de la commune de Sô-Ava à agir sur leurs conditions d'accès aux services d'eau potable et d'assainissement. La philosophie du projet est de ne pas se substituer aux personnes avec lesquelles s'engage un processus de changement social mais plutôt de leur apporter les moyens de réaliser ce à quoi ils aspirent.

L'un des moyens a été de créer une association d'habitants usagers. Des personnes en situation de pauvreté, peu alphabétisées et vivant dans un milieu marginalisé se sont constitués en association pour assurer la gestion du projet l'Association des Usagers et des Acteurs de l'Eau et de l'Assainissement de Nokoué (AUAEAN). Dès le départ, cette organisation a obligé les membres à se réunir régulièrement et à fonctionner sur la logique de la délibération. L'implication des femmes a été spécifiée dans les statuts de l'association, ce qui, au regard du contexte national et local, constitue une avancée. Cette gestion mutualisée par l'AUAEAN a introduit une notion de solidarité peu présente jusque là.



De manière générale, l'écoute des besoins des populations concernées et le renforcement de leurs capacités se sont trouvés au cœur du projet. Le PCSEN s'est appuyé sur les connaissances et savoirs locaux et s'est construit sur la base d'une étude préalable et d'une phase pilote de deux ans. Des séances de concertation, des formations ou encore des sessions d'entraînement à la circulation de la parole ont été proposées à toutes celles et ceux qui souhaitaient s'investir dans le projet. Ces démarches prennent le contrepied de la majorité des politiques publiques qui tendent souvent à déposséder les citoyens de leur participation à la vie publique : en renforçant des services publics et en confiant la gestion de ce service à ceux qui en bénéficient, le PCSEN s'inscrit dans une démarche politique importante visant à renforcer l'exercice de la citoyenneté de populations marginalisées. Les acteurs de ce projet se sont attachés à mieux garantir le droit à l'eau d'habitants en situation de pauvreté mais ont également été très attentifs aux processus, l'idée étant de ne pas uniquement rechercher des résultats concrets mais de porter une attention particulière aux moyens et méthodes utilisés. L'approche participative et inclusive a contribué à renforcer les dynamiques communautaires et l'implication des usagers dans la gestion de l'eau.

L'implication de personnes vulnérables ne s'est pas limitée aux habitants concernés. Emmaüs international a permis à des membres du Mouvement de s'impliquer dans le projet. Plusieurs chantiers internationaux ont été organisés et ont permis de faire venir des compagnes et compagnons, des amis, des responsables, pour découvrir le projet et travailler aux côtés des habitants. Cette présence de différentes communautés et groupes Emmaüs dans le monde a eu un effet important sur la notion de partage et d'action collective entre populations pauvres : cela a par exemple généré de l'information mutuelle entre les communautés sur l'accès aux droits des citoyens. Ces moments d'accueil ont été réciproques puisque les habitants du lac ont été invités dans plusieurs communautés Emmaüs en France, en Espagne ou encore en Allemagne. Au moment de sa mise en œuvre, ce projet a été un véritable accélérateur de la participation de membres du Mouvement et donc de personnes exclues à un projet collectif d'envergure.

2. Propositions

Le projet fait actuellement face à plusieurs enjeux :

Le manque de ressources humaines et de capacités de gestion au sein de l'AUAEAN restent des défis pour le suivi et le renforcement des capacités des différents groupes d'usagers. Il est également essentiel de renforcer les capacités des exploitants concernant la maintenance des stations de pompage et de traitement. Il existe un réel danger d'appropriation des infrastructures liées à ce projet, notamment si la population locale n'a pas les outils et capacités nécessaires pour gérer collectivement ces infrastructures. En lien avec cet enjeu, deux propositions sont faites au Mouvement :

- **Soutenir l'appui à une bonne gouvernance de l'association des habitants du lac**
- **Etudier la pertinence que l'association des usagers de l'eau (AUAEAN) devienne un groupe Emmaüs**

Par ailleurs, la pérennisation du projet est menacée par le coût de certaines installations, notamment le choix de l'alimentation électrique par groupe électrogène. L'une des pistes principales d'évolution du projet est le passage à l'énergie solaire. Cela permettrait de réduire le coût induit par l'alimentation



électrique par groupe électrogène mais aussi et surtout de réduire l'empreinte écologique étant donné le contexte local (pollution du lac) et le combat d'Emmaüs international pour la justice environnementale et climatique ainsi que la protection de l'environnement. En lien avec cet enjeu, une piste est proposée :

- **Soutenir l'accompagnement à l'autofinancement du programme : à travers les programmes de solidarité internationale, permettre l'installation de l'énergie solaire (photovoltaïque) sur les sites non encore fournis**

Enfin, un autre enjeu futur est de montrer les capacités des plus exclu.es à s'organiser collectivement pour mettre en place des solutions pérennes et donc de faire de l'interpellation politique sur la base de cette expérience pilote. Dès ses débuts, le PCSEN a tenté d'articuler son initiative citoyenne et l'interpellation des politiques publiques. Néanmoins, ces tentatives d'interpellation des autorités locales et nationales n'ont pas vraiment abouti et les services de l'Etat sont restés méfiants vis-à-vis du projet et de la démarche. D'autre part, cela fait plusieurs années qu'Emmaüs international n'a pas communiqué sur le PCSEN au sein du Mouvement. Pourtant, les enseignements du PCSEN en terme de parole politique existent et le 1^{er} rapport mondial sur nos combats contre la pauvreté pose comme revendication pour le Mouvement « la protection des droits fondamentaux en favorisant une gestion collective des biens communs », ce que ce programme illustre pleinement.

Il peut être pertinent de renforcer notre parole et mobilisation collective autour de ce sujet puisque cette ressource vitale a de multiples enjeux écologiques, sociaux économiques et géopolitiques.

En lien avec cet enjeu, il est proposé au Mouvement de :

- **Consolider notre parole politique sur le droit à l'eau et faire en sorte que les groupes Emmaüs soit acteurs de plaidoyer sur ce sujet**